LES

ACTUS

Le magazine de votre ville

#38

Avril 2021

DOSSIER

VACCINATION : LA MAIRIE EN PREMIÈRE LIGNE

avec l'ouverture de l'un des plus grands centres de vaccination du département

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

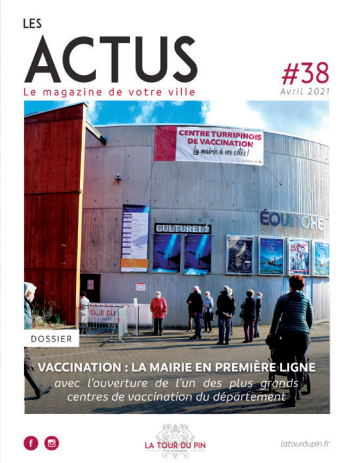

DANS CE NUMÉRO :

Agenda p. 02

Mot du Maire p. 03

L'actu en images p. 04
C'est le printemps...

Le dossier p. 06
La Tour du Pin poursuit sa campagne contre la Covid-19

Mieux vivre à La Tour p. 12
Bientôt une école de musique pour les Turripinois

Mieux vivre à La Tour p. 14
Propreté et cadre de vie : axes forts de l'action municipale

Le budget 2021 p. 16
Renforcer l'action des services publics et l'investissement

Développement durable p.17
La cuisine centrale passe au bio

Infos pratiques p.18

Directeur de la publication : Fabien Rajon

Responsable de la communication : Lucille Roué
Responsable de la publication : Mohamed Benmessaoud
Rédaction & mise en page : Mohamed Benmessaoud

Crédits photos : Mairie de La Tour du Pin, Mohamed Benmessaoud, Sébastien Marcuccilli, Lucille Roué, Sictom de Morestel, Arnaud Chaudière, Adobe Stock, DR.
Impression : Imprimerie Fagnola
Distribution : Association Osez
Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro. Ce magazine est imprimé en 4 500 exemplaires dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.
Diffusion gratuite. Reproduction interdite.
Dépôt légal : avril 2021 - ISSN : 2430-9303

IMPRIM'VERT®

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

COMMÉMORATION

Dimanche 25 avril 2021
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
Place du Champ de Mars & Stèle des Déportés

Samedi 8 mai 2021
Commémoration du 8 mai 1945
Stèle des Déportés & Place du Champ de Mars

CULTURE

Médiathèque - La Passerelle

Culture à emporter
Pendant cette période assez particulière, les services numériques restent actifs; ainsi, grâce à votre abonnement, vous pouvez profiter des livres, films, musiques, etc. disponibles sur le site Internet dont le lien se trouve ci-dessous :

https://mediatheques.valsdudauphine.fr/

Atelier numériques
Découvrir les livres numériques
Mercredi 14 avril de 10h à 11h30
La gestion de ses dossiers sur son ordinateur
Mardi 20 avril de 14h30 à 16hv

Sur inscription (pour adulte, ateliers en visio)

Tout-petits / Visio môm'
Programmation numérique
Samedi 17 avril
Afin de continuer à vous proposer des histoires et des comptines, retrouvez de nouvelles vidéos pour vos tout-petits : https://tinyurl.com/VisioMom

De 0 à 6 ans.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ces rendez-vous pourront se tenir sans public. Restez informés sur latourdupin.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre ville

Sur son site internet : www.latourdupin.fr

Sur sa page Facebook
Facebook.fr page « Ville de La Tour du Pin »

Sur sa chaîne Youtube
https://www.youtube.com/channel/UCC1pZ-92o735v2ZBkWvQqlg

Le centre turripinois de vaccination est opérationnel depuis le 1er mars 2021.

Depuis son ouverture sa capacité d'accueil a triplé. Aujourd'hui, le centre assure environ 3 600 rendez-vous par semaine.

Déjà plus de 11 000 personnes vaccinées avec le vaccin Pfizer-BioNtech.

Chère Turripinoise, Cher Turripinois,

Avec la municipalité et tous nos partenaires, nous avons ouvert un centre de vaccination, afin de vous permettre d'être rapidement vaccinés, et de reprendre, au plus vite, une vie normale. Face à l'épidémie, la ville de La Tour du Pin a, dès le début de la crise, mis en place des moyens sans précédent, avec :

dès le 2 avril 2020, les premières distributions de masques aux habitants, faisant de La Tour du Pin l'une des premières villes de la région offrant gratuitement des masques (plus de 56 400 !) à sa population ;

la grande opération des « *paniers de la solidarité* », au cours de laquelle nous avons livré gratuitement des produits frais du marché aux seniors pendant le confinement ;

la campagne de dépistage gratuite, menée avant les fêtes de fin d'année au centre Équinoxe, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;

les bons d'achats de 20 €, offerts par la municipalité à tous les foyers turripinois, et à dépenser dans les commerces partenaires de La Tour du Pin.

Je tiens à remercier le personnel communal, les élus turripinois, les agents de l'intercommunalité, nos partenaires, au premier rang desquels, les professionnels de santé pour leur aide précieuse dans ce challenge collectif.

Soyez assuré que la mairie met tout en œuvre pour que vous soyez vacciné au plus vite, et qu'elle continuera à développer le centre à mesure de l'élargissement des publics éligibles.

Fabien Rajon,
Maire de La Tour du Pin,
Conseiller départemental de l'Isère

C'EST LE PRINTEMPS...

L'arrivée du printemps est l'occasion de revenir sur les événements de ces dernières semaines. Une actualité pour le moins fleurie, en résonance notamment avec le devoir de mémoire et les gerbes déposées au pied des monuments dédiés au souvenir et à la mémoire. Des fleurs encore, mais des roses cette fois-ci, de la part de la municipalité, à destination des personnels et seniors de la résidence autonomie, pour leur apporter un peu de réconfort et leur signifier le soutien de la ville en cette période difficile. Enfin, des plantes, ou du moins de l'engrais, avec l'expérimentation en cours de collecte de bio déchets pour fabriquer du compost.

12 février 2021
Des roses contre la morosité

En signe de soutien et de solidarité en ces temps difficiles, les élus turripinois ont offert des roses aux résidents et personnels de la résidence autonomie. Un petite geste apprécié qui démontre qu'une petite attention vaut bien mieux qu'un long discours...

19 mars 2021
Cessez-le-feu du 19 mars 1962

Fortement attachée au travail mémoriel, La Tour du Pin a commémoré, le 19 mars dernier, la fin de la guerre d'Algérie. Une cérémonie du souvenir, organisée par la ville et le Comité Turripinois des Anciens Combattants (CTAC), en présence de Fabien Rajon, maire de La Tour du Pin, d'anciens combattants, responsables et présidents associatifs, ainsi que des porte-drapeaux qui officient avec un engagement sans faille durant chaque commémoration. Après un premier temps solennel à la stèle des Déportés, la cérémonie s'est poursuivie au monument aux morts avec les traditionnels dépôts de gerbe des autorités et les prises de parole, avant de se conclure par une minute de silence en hommage aux Turripinois qui perdirent la vie durant ce conflit.

16 mars 2021

Carnaval à la résidence autonomie

Bonne ambiance, musique et déguisements de rigueur à la résidence autonomie lors de la célébration du carnaval. Une belle surprise pour les résidents et un beau moment de détente et de convivialité pour le personnel. Un moment festif qui s'est bien évidemment déroulé dans le strict respect des consignes sanitaires, même si les masques étaient, un tantinet, plus fantaisistes pour l'occasion. Bravo à l'équipe de la résidence autonomie qui a, par ailleurs, activement participé, en lien avec les professionnels de santé, à la vaccination de l'ensemble des résidents.

26 mars 2021

Journée nationale des ATSEM

Les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) étaient à l'honneur le vendredi 26 mars dans le cadre de la journée nationale dédiée à leur profession. Une reconnaissance pour un métier certes peu connu, mais aujourd'hui essentiel dans le bon fonctionnement des écoles. Avec un rôle qui va bien au-delà de l'accompagnement des enfants, puisque les ATSEM participent, sous le contrôle des professeurs des écoles, aux activités pédagogiques et veillent à la sécurité des enfants durant le temps scolaire. Des missions qui exigent, surtout en cette période compliquée, des qualifications, mais aussi un attachement particulier à la profession.

Mars 2021

Développement durable

Dans le cadre d'une expérimentation à grande échelle, soutenue par la municipalité, et plus particulièrement par Corinne Honnet, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable, le SICTOM de Morestel a distribué lors d'une campagne de porte-à-porte, des kits de démarrage à 2 500 foyers turripinois afin de permettre la collecte des biodéchets. Avec un objectif : permettre leur collecte à la source et ainsi faciliter leur transformation en compost. Une belle idée pour notre planète qui s'est matérialisée par la mise en place de bacs spécifiques un peu partout en ville.

Plus d'informations sur les animations proposées sur les sites : semaineducompostage.fr et reseaucompost.org. En outre, des animations sont régulièrement organisées sur les marchés forains.

LA TOUR DU PIN POURSUIT

Alors que la campagne vaccinale s'organise et s'intensifie à travers la France, La Tour du Pin, quant à elle, accélère le rythme. En effet, après l'ouverture du centre turripinois de vaccination, le 1er mars dernier, la ville enclenche une nouvelle étape primordiale dans le combat contre la Covid-19, avec la montée en puissance de son centre de vaccination.

Les nombreux créneaux de rendez-vous disponibles dès l'ouverture du centre de vaccination ont permis de répondre à la forte affluence des premiers jours.

Après avoir accueilli le centre de dépistage l'hiver dernier, c'est une nouvelle fois le centre Équinoxe, totalement reconfiguré pour l'occasion, qui devient le point névralgique de la lutte contre la Covid-19, en accueillant cette fois-ci les opérations de vaccination. La Tour du Pin accueille ainsi le quinzième, mais surtout, l'un des plus importants centre de vaccination du département. Avec un site, doté lors de son ouverture, de six lignes de vaccination pour répondre dans de meilleures conditions à l'affluence. Une bonne nouvelle pour la santé des habitants et une grande satisfaction pour les élus avec, en première ligne, Fabien Rajon, maire de La Tour du Pin, et Valérie Bourey, conseillère municipale déléguée à la santé et au numérique, qui voient leur mobilisation et leur ténacité récompensées par l'implantation de ce centre qui rayonne désormais au-delà du territoire turripinois.

Une mobilisation des élus qui porte ses fruits

Une implantation qui ne doit rien au hasard, puisque dès le lancement au niveau national de la campagne vaccinale, la municipalité s'est positionnée pour organiser au niveau local une campagne de vaccination. Une démarche qui a trouvé un écho favorable auprès des instances préfectorales et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), et qui s'appuie sur l'expertise acquise lors de l'implantation du centre de dépistage. Un constat que partage naturellement la directrice générale des services de la commune qui souligne que « la ville démontre une fois de plus sa capacité à planifier, organiser et mettre en œuvre des opérations d'envergure et son aptitude à se mobiliser pour répondre à l'urgence, avec la rigueur et le professionnalisme que demande la situation ».

Près de 1 000 vaccinations dès la première semaine

La période de rodage n'aura duré que quelques jours puisque, très rapidement, les automatismes se sont mis en place, permettant de maintenir un rythme soutenu et régulier, afin de répondre à la demande. D'ailleurs, très rapidement, la capacité vaccinale a augmenté passant d'environ 1 000 vaccinations semaine à 3 000 (Cf. ci-contre). Une capacité de vaccination rendue possible grâce à la mobilisation sans précédent des agents de la commune, de l'intercommunalité, des élus, mais également des bénévoles associatifs, qui assurent l'accueil et le suivi administratif des personnes éligibles à la vaccination. Sur la partie médicale, les médecins et infirmiers du territoire se sont également fortement mobilisés pour assurer des permanences au sein du centre de vaccination. Une mobilisation qui démontre une fois de plus que l'un des remèdes à cette pandémie reste la solidarité. ■

L'ouverture du centre turripinois de vaccination a donné lieu à une visite protocolaire des élus de la municipalité, dont Fabien Rajon, maire de La Tour du Pin, et Valerie Bourey, conseillère municipale déléguée en charge de la santé et au numérique, en présence de la sous-préfète, Caroline Gadou, du capitaine de gendarmerie Frédéric Bal et du directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé, Aymeric Bogey.

SA CAMPAGNE CONTRE LA COVID-19

LA CAMPAGNE DE VACCINATION MONTE EN PUISSANCE

Opérationnelles depuis le 1er mars, les équipes du centre turripinois de vaccination ont proposé dès la première semaine près de 1 000 créneaux de vaccination à l'ensemble des personnes éligibles du bassin de vie de La Tour du Pin. Depuis quelques jours, la campagne de vaccination connaît un coup d'accélérateur passant tour à tour de 2 000 injections à près de 3 300 depuis début avril. ***Avec de nouveaux créneaux horaires ouverts chaque semaine du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.*** *Un effort conséquent pour la municipalité qui, outre la structure et les moyens matériels, met également à disposition onze personnes pour assurer l'accueil et le suivi administratif des patients, ainsi que la partie logistique et la gestion globale du centre de vaccination. Une organisation optimale puisque le centre de vaccination de La Tour du Pin est, depuis sa mise en œuvre l'un des plus importants du département, avec une stratégie qui permettra in fine de gérer le flux des primo vaccinés et celui des patients programmés pour la seconde injection.*

3 485 personnes vaccinées dès les trois premières semaines d'ouverture

220 personnes mobilisées : près de 100 agents publics, 100 infirmiers et 20 médecins

11 demi-journées par semaine d'ouverture du centre de vaccination (du lundi au samedi)

13 lignes de vaccination au centre Équinoxe

La solution vaccinale utilisée est celle du laboratoire Pfizer-BioNtech

COMMENT SE FAIRE VACCINER ?

Je vérifie que je suis éligible selon les critères gouvernementaux*, puis je prends rendez-vous sur Doctolib.fr, Sante.fr ou par téléphone au 04 76 00 31 34. Attention : aucun rendez-vous n'est pris en mairie.

Je me rends au centre Equinoxe à l'heure de mon rendez-vous, en respectant le port du masque et les gestes barrières.

Je présente ma carte vitale, ma pièce d'identité, et le cas échéant une ordonnance de mon médecin.

Je me fais vacciner et n'oublie pas de noter mon prochain rendez-vous pour la seconde injection de vaccin.

** Les critères d'éligibilité sont amenés à évoluer au fil des semaines et de l'avancée de la campagne de vaccination. Pour plus d'informations, consultez le site Sante.fr.*

De nouveaux créneaux sont disponibles chaque semaine sur les sites Doctolib.fr ou Sante.fr ou encore par téléphone au 04 76 00 31 34

© Adobe Stock - Image d'illustration

LA MAIRIE TOUJOURS EN PREMIÈRE LIGNE

Les nombreux défis que représente la lutte contre la pandémie auront mis en exergue la capacité des élus et agents de La Tour du Pin à faire preuve d'innovation et de résilience afin d'apporter des réponses concrètes à la population. Un challenge du quotidien en période de crise qui aujourd'hui se poursuit avec l'ouverture d'un centre de vaccination au cœur de la ville.

En effet, malgré les interrogations nombreuses lors des prémices de la pandémie, la municipalité a saisi, dès les premières semaines, les enjeux de ce combat, faisant preuve de réactivité et de pragmatisme dans la gestion de cette crise inédite, en mobilisant toutes les énergies pour protéger la population, en fédérant tous les réseaux pour imaginer de nouvelles solidarités et en activant tous les leviers afin d'accueillir les structures nécessaires à la lutte contre cette pandémie. Une année d'effort et de mobilisation des élus, agents et partenaires de la ville ponctuée par de nombreuses actions et initiatives, et qui aujourd'hui se traduit par l'implantation de l'un des plus grands centres de vaccination du département.

Un centre opérationnel en un temps record

Ouvert depuis le 1er mars 2021, le centre de vaccination de La Tour du Pin a été organisé, depuis l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé jusqu'à l'ouverture effective des lignes de vaccination, en quelques jours seulement. Preuve s'il en est de la réactivité, de l'efficacité et de l'expertise de la commune de La Tour du Pin pour ce genre d'opération. Autres données significatives : près de 2 000 patients ont bénéficié d'une première injection du vaccin Pfizer-BioNTech lors des dix premiers jours d'activité, avec l'assurance de recevoir, toujours au centre Équinoxe et dans les délais, la seconde injection.

Des équipes mobilisées et motivées

Derrière l'importante logistique que nécessite le fonctionnement du site, il y a également une importante mobilisation de moyens humains. En effet, plus de 220 professionnels et bénévoles se relaient six jours sur sept pour assurer le bon fonctionnement du centre turripinois de vaccination. Concrètement, chaque créneau d'ouverture est garanti par une équipe de 23 personnes qui s'assurent, de l'entrée jusqu'à la sortie du patient, les différentes étapes afin de rendre la prise en charge des patients plus fluide, plus efficace et surtout sans stress.

Valérie Bourey,
conseillère municipale déléguée à la santé et au numérique

Quel est votre ressenti sur la situation d'aujourd'hui ?
Cela fait un an, quasiment jour pour jour, que nous sommes mobilisés, élus comme agents de la ville, pour répondre au mieux aux besoins et aux inquiétudes de la population. Une année durant laquelle nous n'avons pas ménagé notre énergie pour protéger la population, et tout particulièrement les plus vulnérables. Aujourd'hui, je suis ravie et empreinte d'optimisme, car nous entrevoyons le bout du tunnel avec la campagne de vaccination qui a démarré à La Tour du Pin.

Pourquoi le choix des instances sanitaires et préfectorales s'est-il porté sur la commune ?
La municipalité s'est positionnée très tôt afin d'accueillir un centre de vaccination. Cette démarche officielle est intervenue dès la disponibilité d'un vaccin en France. Nous avons donc fait prévaloir notre expérience, notamment suite à l'implantation du centre de dépistage à La Tour du Pin en décembre dernier. Le réponse rapide des instances décisionnaires ainsi que notre réactivité nous ont permis d'être opérationnels très rapidement.

Des premiers retours sur l'organisation du centre turripinois de vaccination ?
Oui, et ils sont très positifs. Les patients sont ravis de l'organisation, de l'accueil et de la qualité des infrastructures. J'en profite d'ailleurs pour remercier, au nom de la municipalité, le personnel communal et intercommunal, les infirmiers et médecins pleinement mobilisés, ainsi que les bénévoles qui assurent aussi des permanences au sein du centre de vaccination.

Vous travaillez également sur un autre projet important pour la santé des Turripinois ?
Tout à fait Il s'agit d'un projet de mandat. Nous travaillons sur l'implantation d'une maison de santé pluridisciplinaire, en lien avec les professionnels de santé. Pour l'instant dans sa phase de développement, nous avons bon espoir d'arriver rapidement à sa concrétisation.

Bien souvent, avec les situations de crise arrive l'heure des choix et de l'action. C'est pour cela qu'il est nécessaire d'avancer ensemble et de manière pragmatique, en laissant la place aux actes plutôt qu'à la parole. Déjà un an que l'équipe municipale est mobilisée, avec les agents de la ville, ses partenaires et des bénévoles, pour répondre à l'urgence que représente cette crise sanitaire et économique inédite. Revue de détails.

OPÉRATION *« PANIERS DE LA SOLIDARITÉ »*

En réponse aux effets du premier confinement, les élus et agents de la ville se sont mobilisés en mettant en œuvre de nouvelles solidarités, notamment à destination des plus fragiles. Ainsi, plus d'un millier de *« paniers solidaires »* garnis de produits frais ont été distribués aux personnes âgées de plus de 70 ans. Une belle opération solidaire qui a également contribué à la préservation du lien social.

Plus d'un millier de paniers solidaires pour les seniors de plus de 70 ans.

DES MASQUES POUR LES TURRIPINOIS

Dès avril 2020, une dotation de masques à destination des plus fragiles et des personnels de santé a été distribuée par la municipalité. Une première opération d'envergure qui a démontré la capacité des agents et élus de la ville à répondre à l'urgence, notamment en organisant par la suite les dotations émanant d'autres collectivités. Au total, près de 56 400 masques ont été distribués aux Turripinoises et Turripinois.

Une dotation de 56 400 masques FFP2 et en tissu distribués aux habitants.

UN COUP DE POUCE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Toujours en cours, l'opération *« bons d'achat de 20 euros »* initiée par la municipalité, soutient les commerçants locaux et donne par la même occasion un coup de pouce, non-négligeable, à l'ensemble des foyers turripinois. Ce sont près de 140 000 euros d'aides consenties pour soutenir les commerçants, dont 70 000 euros sous forme de bons d'achat.

140 000 euros d'aides pour soutenir l'économie locale, dont 70 000 euros de bons d'achat de 20 euros.

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE GRATUIT

Organisée en décembre dernier au centre Équinoxe, une vaste campagne de dépistage, planifiée par la mairie en lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Croix-Rouge française et les professionnels de santé du territoire, a permis aux Turripinois de se faire tester massivement juste avant les fêtes de fin d'année, à deux pas de chez eux et gratuitement. Une opération durant laquelle près de 800 tests ont pu être effectués.

Près de 800 tests de dépistage gratuits effectués en trois jours au centre Équinoxe

UNE ORGANISATION UNANIMEMENT PLÉBISCITÉE

C'est un constat partagé par l'ensemble des intervenants qui opèrent au sein du centre de vaccination, mais également par la population qui vient se faire vacciner : l'organisation est optimale. Pas ou peu d'attente, des agents et bénévoles bienveillants et un personnel médical aux petits soins. Pour au final une opération qui, malgré son envergure, ne génère aucun stress, tout en restant comme il se doit humaine et chaleureuse.

ÉTAPE 1
L'accueil des patients

Étape préalable à la vaccination, les agents à l'accueil vérifient le rendez-vous, l'éligibilité, et procèdent à une prise de température du patient. Une opération qui ne prend que quelques minutes et qui permet d'accéder à la zone d'attente où bien évidemment les mesures de distanciations physiques doivent être respectées.

ÉTAPE 2
Le questionnaire de santé

Un espace est dédié au remplissage du questionnaire médical. Pour aider les patients dans cette démarche, plusieurs agents sont à disposition et les aident à le remplir. Pour gagner en efficacité, ils leur demandent de préparer, lors de cette étape, les documents suivants : carte d'identité, carte vitale et ordonnance si besoin. Si un critère de vulnérabilité est souligné, le patient est vu par le médecin présent en permanence sur le site.

ÉTAPE 3
Visite du médecin

Elle intervient seulement si le patient a, lors du remplissage du questionnaire, coché des cases qui nécessitent un contrôle par le médecin présent sur le site. Celui-ci passera le voir pour un entretien en toute confidentialité, pour avoir des informations complémentaires concernant une éventuelle pathologie.

ÉTAPE 4
La vaccination

Une fois le questionnaire rempli, les patients accèdent à la zone d'attente pour la vaccination où ils seront très rapidement pris en charge par un infirmier qui les orientera, pour l'injection, vers l'une des lignes de vaccination installées au cœur du centre Équinoxe. Le vaccin administré est celui du laboratoire Pfizer-BioNtech. Celui-ci nécessite deux doses vaccinales à un mois d'intervalle.

© Adobe Stock - Image d'illustration

ÉTAPE 5
La surveillance post vaccination

Une fois l'injection effectuée, les patients vaccinés sont dirigés en zone d'attente. En effet, une surveillance obligatoire de 15 minutes est recommandée après vaccination. Parfois, après un laps de temps variable selon les personnes, une douleur à l'endroit de l'injection, de la fatigue ou des maux de tête peuvent temporairement apparaître.

ÉTAPE 6
Le suivi administratif

Avant de quitter le centre de vaccination, un agent administratif s'occupera de la prise en charge administrative du dossier du patient et délivrera un certificat de vaccination, afin d'assurer la traçabilité du vaccin. Parallèlement, le rendez-vous pour la seconde injection sera fixé (délai de 4 à 5 semaines).

11 000 MERCIS*

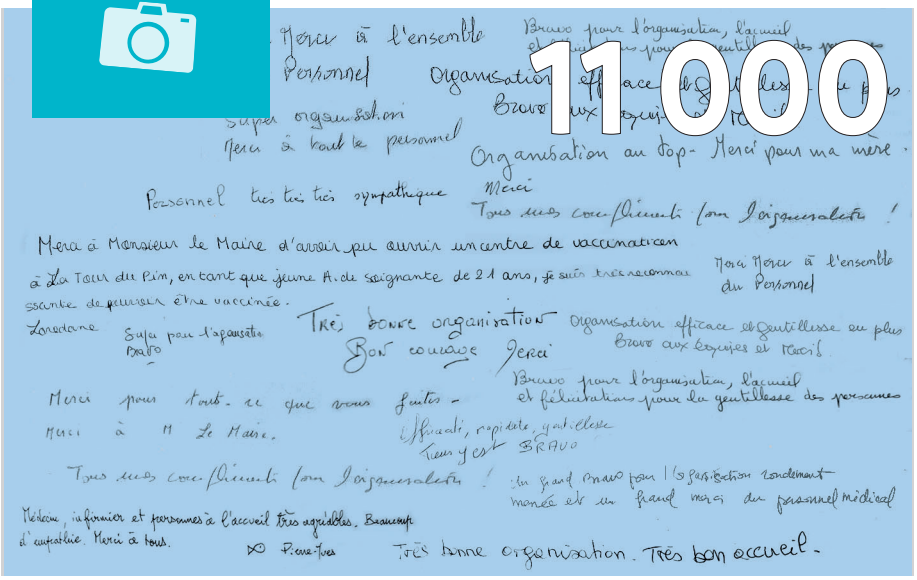

Mots de remerciement extraits du livre d'or situé au centre de vaccination de La Tour du Pin

La barre symbolique du millier de vaccinations par semaine a été franchie lors des premiers jours d'ouverture du centre turripinois de vaccination. Aujourd'hui, la montée en puissance de la campagne vaccinale est l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs impliqués dans la réussite de cette opération.

Un résultat rendu possible grâce la mobilisation et à la ténacité des élus, mais aussi grâce à la mobilisation et au dévouement d'une vingtaine de médecins, d'une centaine d'infirmières et d'infirmiers, de dizaines d'élus bénévoles, d'une cinquantaine d'agents de la mairie et de la communauté de communes, d'une quarantaine de bénévoles d'associations du territoire, de dizaines d'agents d'entretien, du soutien logistique du service informatique et des petits plats préparés quotidiennement par la cuisine centrale pour restaurer l'ensemble des personnels impliqués dans la bonne marche de ce centre. Un grand merci donc, ou plutôt mille mercis, à celles et ceux qui, unis contre le virus, font face à la crise sanitaire en s'impliquant chaque jour dans cette belle opération collective et en donnant corps au mot « *solidarité* ».

100 infirmières et infirmiers, 20 médecins se relaient chaque jour au sein du centre de vaccination pour assurer les injections.

Près de 100 personnes assurent la gestion administrative et logistique du centre.

* Un chiffre en constante évolution correspondant à 11 000 personnes ayant reçu au moins la première dose de vaccin.

Danièle Calloud,
adjointe en charge du personnel

« Je tiens à remercier personnellement, ainsi qu'au nom de la municipalité, l'ensemble des agents communaux pour leur engagement au quotidien dans la lutte contre la pandémie. Depuis le début de la crise sanitaire, les femmes et les hommes de la mairie de La Tour du Pin se sont mobilisés pour apporter leur contribution, avec dévouement, mus par le sens du collectif et l'intérêt commun. Bravo à eux !».

© AdobeStock - Image d'illustration

BIENTÔT UNE ÉCOLE DE MUSIQUE POUR LES TURRIPINOIS

La culture est un bien commun essentiel, source de partage et d'épanouissement nécessaire aux individus. Un postulat bien évidemment partagé par les élus de la municipalité qui en ont fait un des axes majeurs de leur action avec, pour prochaine étape, l'ouverture d'une école municipale de musique au cœur de la ville.

Il s'agit de l'un des projets majeurs de la mandature. Un beau projet qui doit voir le jour au sein d'un bâtiment emblématique de la Ville : les Halles, place Antonin Dubost. Un choix qui s'est porté sur un lieu empreint de symbolique et qui, depuis des décennies, est le cœur battant de la vie associative et culturelle de La Tour du Pin. L'école de musique ouvrira ses portes au deuxième niveau des Halles et permettra un enseignement de qualité. L'objectif est de créer une véritable émulation entre les différents usagers des lieux, avec comme moteur le développement sous toutes ses formes de la pratique artistique autour de la musique.

Un enseignement vivant de la musique

Intégrée à la programmation culturelle de la Ville, cette école proposera un enseignement vivant qui fera la part belle aux interactions et aux passerelles avec le monde culturel turripinois. Elle aura vocation à évoluer et, au fil du temps, gravitera autour d'une sphère de rayonnement notamment grâce à son cursus diplômant qui permettra aux élèves qui le souhaitent de poursuivre leurs études vers les conservatoires de Lyon, Bourgoin-Jallieu, Voiron ou encore Chambéry. *In fine*, il s'agit d'un véritable atout pour la ville et un « *plus* » pour son attractivité, dans le cadre d'une démarche qui s'inscrit également dans une démocratisation de la pratique artistique. ■

Claire Durand,
première adjointe, adjointe en charge de la culture

Pourquoi une école de musique à La Tour du Pin ?
Ce projet intervient en réponse aux demandes et besoins des Turripinois. Il nous semblait impensable qu'une ville-centre, qui plus est une sous-préfecture, ne dispose pas d'une école de musique pour ses habitants et les habitants environnants. Cette école viendra étoffer notre offre culturelle.

Plus qu'une école, cette structure sera également un lieu d'expression ?
Tout à fait. Nous voulons créer un lieu ouvert à toutes les esthétiques et formes d'expression musicale, afin que cette école devienne, à terme, un acteur majeur de la vie culturelle locale. Avec une programmation musicale qui trouvera toute sa place dans le calendrier événementiel de la Ville. Son implantation aux Halles s'inscrit d'ailleurs dans cette logique, puisque le bâtiment accueille déjà le service culturel, ainsi qu'une salle de spectacle : le « *Grenier* ».

Quel est le coût de ce projet ?
Tout d'abord, j'aimerais rappeler que pour la municipalité, la culture n'est pas une variable d'ajustement ni un bien non essentiel ; en cette période, l'absence de culture est d'ailleurs une vraie souffrance. Il s'agit d'un marqueur fort de l'identité turripinoise et nous comptons bien développer les initiatives allant dans ce sens. D'un point de vue plus pragmatique, le coût du projet est de l'ordre de 200 000 euros d'investissement, dont 50% financés dans le cadre d'une subvention versée par la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'école municipale de musique devrait voir le jour pour la rentrée 2022.

Devant l'école Thevenon, lors de la remise des instruments de musique

EN AVANT LA MUSIQUE !

Selon l'adage, la musique adoucit les mœurs, mais pas seulement, puisqu'elle joue également un rôle fondamental dans la construction intellectuelle et sociale des individus, et plus particulièrement chez les enfants. C'est dans ce cadre que la MJC – EVS de La Tour du Pin a impulsé en ce début d'année un beau projet d'orchestre à cordes au sein d'une classe de l'école Thévenon. Une initiative que nous détaille Leticia Mattéi, directrice de la structure : *« le cœur du projet est d'avoir une approche pédagogique de la musique, sans pour autant oublier le côté ludique de la pratique. Avec des objectifs sociaux, éducatifs et musicaux visant à lever les freins à la pratique musicale et faire évoluer les représentations liées aux musiques classiques auprès des jeunes et de leur entourage ».* Financé par l'État, le Département de l'Isère, la commune de La Tour du Pin, la CAF de l'Isère et le Sou des écoles de l'école Thévenon, ce projet qui se poursuivra jusqu'en mai, comprend au total dix interventions au sein de l'école et tout un travail autour d'une création originale en vue d'une représentation qui devrait avoir lieu en mai. Outre l'enseignement prodigué par une professionnelle, les écoliers se voient confier gratuitement les instruments de musique nécessaires aux apprentissages. D'ailleurs, il y a quelques semaines les 24 enfants qui participent à cette belle aventure se sont vus remettre les instruments à cordes, afin qu'ils puissent commencer à les apprivoiser en vue des prochains rendez-vous musicaux. Bien entendu, nous reviendrons, avec attention au fil des mois sur l'évolution de ce beau projet.

MJC - Espace de vie sociale - rue Jean-Lescure - La Tour du Pin
Plus d'informations : https://www.mjc-latourdupin.com/

UN LIEU PLEIN DE RESSOURCES

Malgré le contexte sanitaire, la médiathèque intercommunale « La Passerelle » reste ouverte et s'adapte avec une offre fortement axée sur le numérique. Une autre façon de profiter de son fonds documentaire et des animations proposées.

Près de 35 000 références sont à disposition pour le plus grand plaisir des usagers qui, malgré les restrictions sanitaires, pourront pleinement profiter des conseils avisés de l'équipe de médiathécaires. Comment ? Tout simplement en se rendant sur place aux horaires d'ouverture ou en utilisant les services en ligne proposés par la structure. Car oui, la Passerelle est ouverte au public, certes avec des horaires adaptés, sous une forme différente et bien évidemment sous réserve de la stricte observation des règles sanitaires en vigueur, mais bel et bien ouverte : une situation assez rare pour le signaler.

Le numérique pour partager de nouvelles expériences

À situation exceptionnelle, dispositif exceptionnel avec le numérique et le virtuel au centre de la programmation de la structure, laquelle fait partie intégrante du Réseau des Médiathèques Les Vals du Dauphiné. Au programme : des conseils avisés, de la culture à emporter (une sélection de documents préparée à votre demande), des animations virtuelles, des podcasts le dimanche, la reprise, depuis janvier, de l'accueil de scolaires et bientôt une nouveauté avec des lectures en live, le mercredi après-midi. En mai, vous pourrez découvrir des auteurs grâce à des interviews filmées à retrouver en ligne. En bref, une multitude d'animations et d'interactions dont vous retrouverez le détail sur le site internet ou en vous abonnant à la newsletter.

Grâce à votre abonnement, profitez de livres, films, jeux vidéo, consoles, cours, musique, albums pour enfants, presse, et bien plus encore. Toutes les informations sont disponibles sur le site : https://mediatheques.valsdudauphine.fr/
Mais aussi sur Facebook : Réseau des Médiathèques Les Vals du Dauphiné, ainsi que sur YouTube : Réseau des Médiathèques Les Vals du Dauphiné (des vidéos et des playlists pour tous et pour tous les âges !)

Horaires adaptés : mardi de 9h à 13h - mercredi de 14h à 18h - vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 16h.

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE : AXES FORTS DE L'ACTION MUNICIPALE

Priorité municipale, la propreté s'inscrit en filigrane du plan global d'embellissement de la ville, avec des efforts constants, en matière de moyens humains et matériels. Une stratégie que la municipalité compte maintenir et amplifier dans les prochains mois.

Parallèlement, la municipalité réaffirme sa détermination dans la lutte contre les incivilités du quotidien qui contrarient la vie des Turripinois et qui au-delà de l'aspect esthétique posent de réelles questions de salubrité publique. Une problématique à laquelle la municipalité porte une attention particulière, tout d'abord en poursuivant son vaste programme d'embellissement et de fleurissement de la ville, mais également en déployant sur le territoire des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer la propreté de l'espace public.

Des agents présents au quotidien sur le terrain

Créée en 2014 suite à une volonté de l'équipe municipale, la brigade de propreté représente aujourd'hui une quinzaine d'agents au total (patrouille pédestre, brigades vertes, agents techniques, etc.). À pied ou aux commandes d'engins spécifiques, ils assurent cinq jours par semaine les interventions sur le terrain suivant une répartition sectorielle construite autour des voiries, places et parcs du domaine public afin d'être toujours plus efficients et réactifs.

Amplifier la lutte contre les dépôts sauvages

Dans la même optique et afin de lutter efficacement contre les dépôts sauvages qui dégradent l'image de la ville et contrarient les efforts de la commune, les élus ont acté la mise en place d'une patrouille de salubrité publique, afin de lutter efficacement contre ce fléau. La commune va ainsi amplifier les constatations et les verbalisations dès lors que l'auteur du dépôt sauvage sera identifié, avec procès-verbal et une forte amende à la clé.

La gestion des déchets en question

Points de tri, collectes de déchets ménagers, recyclables ou récemment des biodéchets, la commune de La Tour du Pin, en lien avec le SICTOM de Morestel, s'engage pour proposer de nombreuses solutions et alternatives durables à la gestion des déchets. Une volonté forte portée au sein de la commune par Corinne Honnet, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable, qui œuvre pour un cycle de traitement des déchets ayant un minimum d'impact sur notre environnement, à l'image de la récente opération de valorisation de biodéchets menée auprès de 2 500 foyers turripinois, lesquels ont reçu, à domicile, un kit pour participer à la fabrication de compost et ainsi contribuer à l'élimination des déchets organiques. ■

Des moyens techniques importants, tels que la balayeuse, essentielle pour maintenir la propreté des 23 kilomètres de voirie que comprend la commune.

Deux tournées sont programmées cinq jours par semaine.

L'ilôtage : des missions ponctuelles avec le jet à haute pression..

LE COUP DE POUCE DES BRIGADES VERTES

Sur le terrain, les Brigades Verts collaborent avec les équipes propreté et espaces vertes de la ville et interviennent dans l'amélioration du cadre de vie.

L'évocation des Brigades Vertes ramène souvent aux questions d'insertion, mais ce dispositif va bien au-delà, en restant avant tout un chemin pour accompagner des femmes et des hommes vers l'emploi durable, en passant par des métiers bien souvent essentiels au cadre de vie.

À La Tour du Pin, ce dispositif existe depuis de nombreuses années. Il est coordonné et piloté par le C.C.A.S de la ville qui, en lien avec ses partenaires institutionnels (Département, Région, Pôle emploi), œuvre pour accompagner des publics en difficulté vers l'emploi. Concrètement, les huit salariés des Brigades Vertes bénéficient d'un contrat de travail de six mois, renouvelable une fois, en contrepartie duquel ils s'engagent pour 26 heures hebdomadaires de travail pour la collectivité, notamment sur l'entretien des espaces verts, mais également en renfort sur la tournée de propreté de la ville. Des missions qui passent nécessairement par un accompagnement socioprofessionnel et un encadrement technique sur le terrain. *« Notre objectif est de lever l'ensemble des freins pour un retour rapide à l'emploi. Il y a un travail important sur le savoir-être, mais également sur les savoir-faire, notamment sur la capacité à s'approprier les postures et prérequis professionnels »*, détaille Philippe Lemoucheux, encadrant technique. Les chiffres sont d'ailleurs encourageants puisque 70% de salariés accèdent à l'emploi pérenne dès la fin du parcours d'insertion par l'activité économique. Une satisfaction pour les encadrants, mais surtout une fierté pour les bénéficiaires qui démontrent ainsi leur capacité à valider un projet professionnel.

COUPEZ COURT AUX ALLERGIES

Rhinites, conjonctivites, trachéites, asthme, eczéma… On ne compte plus les troubles que provoque l'ambroisie, cette plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous, d'autant que l'Isère figure sur la liste de zone fortement infestée. Il faut savoir que l'ambroisie se développe sous une exposition au soleil et de préférence sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme. Cette plante hautement invasive, n'aime pas « la concurrence végétale », il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée de mai à novembre. Autre point important, une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite; pour cela, vous pouvez l'arracher à l'aide de gants ou la faucher si les surfaces sont importantes. La réglementation préfectorale stipule que les propriétaires et locataires ont obligation de prévenir la pousse de la plante et de procéder à son arrachage sur leur terrain. En cas de présence sur l'espace public, il est impératif de signaler sa présence via les outils dédiés ci-dessous :

www.signalement-ambroisie.fr
par courriel : contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone au 0 972 376 888

Pratiques : 31 déchetteries, dont une végèterie à Passins, réparties sur l'ensemble du territoire. Le SICTOM de la région de Morestel gère, quant à lui, les sites installés sur la zone des communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné. Retrouvez toutes les informations sur : www.sictom-morestel.com

Le
BUDGET 2021

RENFORCER L'ACTION DES SERVICES PUBLICS ET LES INVESTISSEMENTS

Le 26 mars dernier, les élus de la municipalité se sont retrouvés, lors du conseil municipal, pour présenter et finaliser les grandes lignes du budget primitif 2021.

Trois axes ont été définis dans l'élaboration de ce budget prévisionnel : contenir les dépenses de fonctionnement malgré un contexte difficile lié à la pandémie, poursuivre l'important programme d'investissement avec une enveloppe de 3,8 millions d'euros et ne pas augmenter les taux communaux, engagement pris depuis 2014.

Des dépenses maîtrisées

Pour 2021, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à la hausse avec 2,1% par rapport au BP 2020. Une situation qui, après plusieurs années de stabilité, s'explique par une volonté de renforcer les effectifs pour une réponse plus efficiente aux besoins des Turripinois, mais également par rapport au contexte épidémique qui contraint à une mobilisation accrue des services communaux.

Des investissements soutenus

Calqué sur le plan pluriannuel d'investissement, le budget prévisionnel reste soutenu d'autant que celui-ci inclut les dépenses des opérations non réalisées en 2020 et reportées, en raison de la pandémie.

À ce stade, l'estimation prévisionnelle du budget primitif d'investissement se situe autour de 5 millions d'euros et concerne la poursuite des travaux d'entretien courant et le lancement des projets et opérations du plan de mandat. Cette année, près de 5 millions d'euros seront mobilisés pour les investissements 2021, avec des marges de manœuvre préservées, notamment grâce à une capacité d'épargne brute positive (recettes supérieures aux dépenses) signe de la solidité financière de La Tour du Pin.

Zéro augmentation des impôts

Compte tenu des enjeux qu'il représente sur le pouvoir d'achat des Turripinois et de la baisse systémique des dotations, il est indispensable de maîtriser finement la politique de fixation et d'évolution des taux communaux. C'est la volonté de la municipalité, qui entend poursuivre ses objectifs et ne pas augmenter les impôts. ■

Le budget primitif est l'occasion de mettre en lumière les investissements prévus dans le cadre du plan de mandat, mais aussi les efforts consentis par la municipalité dans la lutte contre la pandémie.

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Embellissement du centre-ville
930 000 €

Enfouissement des réseaux
62 000 €

Fleurissement de la ville
40 000 €

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Rénovation de l'école Jean-Rostand
420 000 €

Rénovation de la toiture du gymnase des Dauphins
340 000 €

INVESTISSEMENT STRUCTUREL

Création d'un self à l'école Jean-Rostand
300 000 €

Création d'une école de musique
100 000 €

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

Pour 2020, le surcoût est évalué à 272 000 € en fonctionnement.

L'effort financier va se poursuivre sur l'année 2021.

Montants d'investissement prévus au BP 2021

À LA CANTINE, L'HEURE DE BIEN MANGER A SONNÉ

Les questions liées à l'alimentation restent un sujet hautement sensible. Régulièrement, l'actualité nous rappelle à quel point il est primordial de connaître le contenu de nos assiettes. À La Tour du Pin, les élus ont tranché avec une ligne de conduite sans nuance pour les menus proposés par la cuisine centrale : manger mieux, manger bon, manger sain. Explications.

L'équipe de la cuisine centrale assure la production et la distribution des repas.

la cuisson basse température garantit des plats aux saveurs préservées.

La cuisine centrale utilise des produits de qualité, en l'occurence des féculents «bio» depuis plus de 10 ans.

L'objectif à l'horizon 2026 est d'atteindre 100% de repas bio pour nos enfants et nos seniors. Un vœu pieux diront certains mais, dans les faits, la collectivité est déjà en bonne voie avec le travail mené depuis plusieurs années par l'équipe de la cuisine centrale. Six personnes sont à la manœuvre, dont l'expérimenté Dominique Caillaboux, responsable de la restauration municipale, ils assurent quotidiennement la préparation de près de 400 repas (250 pour les établissements scolaires de la ville et 150 pour les résidences autonomie), soit environ 95 000 repas par an. Autant dire qu'en cuisine le *« coup de feu »*, comme on dit dans le jargon professionnel, c'est en permanence *« car ici, ça tourne 7 jours sur 7, toute l'année »*, comme le souligne le responsable de la restauration municipale.

Privilégier les circuits courts

Dans le cadre d'une démarche vertueuse, les cuisiniers travaillent toujours avec le maximum de produits frais, en favorisant les circuits courts et les produits de saison. La part de bio, quant à elle va crescendo. De 25 %, elle devrait passer à 50 % d'ici 2022. Pour autant, *« pas question de faire du bio en provenance du Chili »* rappelle fermement Dominique Caillaboux, fier de proposer des produits de qualité et de mener depuis plusieurs années une politique de proximité d'achat de denrées auprès de producteurs locaux, par le biais des groupements de coopératives. Un véritable enjeu de santé publique, mais également économique, puisque cette révolution s'opère sans augmentation de tarifs de la restauration pour les familles.

Bien manger passe également par l'éducation

À contre-courant des concepts actuels, souvent dictées par la rentabilité, la cuisine centrale de La Tour du Pin peut s'enorgueillir de produire du qualitatif en garantissant des normes d'hygiène et de sécurité équivalentes à une structure produisant 20 000 repas / jour. Un challenge du quotidien pour l'équipe et le responsable du site, qui assume son côté artisan, mais également satisfait de pouvoir avoir une vision à 360° sur son travail. *« En accord avec les élus, nous avons supprimé les emballages plastiques dans les écoles. Nous travaillons également sur l'éducation au goût et dans la mise en place des selfs dans les écoles, lesquels connaissent un véritable succès auprès des enfants »* détaille-t-il. Aujourd'hui, la cuisine centrale produit non seulement près de deux tonnes de repas quotidiennement, mais contribue également à l'économie locale, à l'éducation au *« bien manger »* des enfants, et participe à la protection de notre environnement. ■

LE COIN DES GENDARMES

Cette rubrique donne la parole à la brigade de gendarmerie de La Tour du Pin pour informer, conseiller et prévenir.

Me protéger au quotidien contre les vols

1 - Mon habitation

• Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) ;
• Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériels informatiques, téléphones portables,...). Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
• Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ;
• Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte aux lettres, dates d'absence sur le répondeur téléphonique, départ annoncé sur les réseaux sociaux, ...) ;
• Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers etc...) ;
• S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion ;
• Notez les numéros de série des objets comme l'outillage, ils permettront peut être aux forces de l'ordre de vous les restituer. Conserver les factures, prenez en photos les biens les plus précieux.
• Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
• Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale.

2 - Mon véhicule

• Verrouillez votre véhicule chaque fois que vous en sortez ;
• Ne laissez pas votre véhicule en marche sans surveillance;
• Évitez de laisser les clés sur le contact même dans des lieux fermés (garage, cour, jardin) ;
• Équipez votre véhicule d'un système antivol électrique (alarme, anti-démarrage) ou bien mécanique (canne antivol) :
• Ne laissez pas d'objets de valeur (GPS, badge de péage, etc...) ainsi que la carte grise à l'intérieur du véhicule ;
• Face à car-jacking (consiste à voler un véhicule en utilisant la force ou la menace sur le conducteur) :
• Restez vigilant en cas d'accrochage suspect.
• Ne tentez pas de résister à tout prix à l'agresseur.

3 - Mon téléphone portable

• Dès l'achat de votre téléphone, notez le numéro IMEI (15 chiffes - visible en tapant sur votre téléphone *#06# ou en contactant votre opérateur). En cas de vol, il vous sera demandé pour le faire bloquer ;
• Soyez discret lorsque vous utilisez votre téléphone dans un lieu public et redoublez de vigilance, notamment lorsqu'il y a de la foule ;
• Quand vous n'utilisez pas votre portable, ne le laissez pas à portée de vue. Ne le tenez pas à la main. Rangez-le dans un endroit sûr ;
• En cas de vol, déclarez à votre opérateur téléphonique le vol afin de désactiver votre ligne. Déposez plainte immédiatement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. Fournissez lors du dépôt de plainte le numéro d'identification de votre mobile (numéro IMEI). Le service de police ou de gendarmerie transmettra les données à votre opérateur.

4 - Mon vélo

Chaque année, plus de 400.000 vélos sont volés, sur un parc estimé à 30 millions d'unités en France. 150.000 sont retrouvés mais seulement 10 % sont restitués à leur propriétaire, faute d'identification possible.

Le nouveau système de marquage BICYCODE® permet aux propriétaires de graver un numéro unique sur leur vélo.
Ce numéro est par la suite intégré dans un registre national avec les coordonnées du propriétaire. Gendarmes et policiers peuvent alors joindre ce dernier afin de lui restituer son vélo à la suite du vol.

La procédure pour le marquage des vélos et l'enregistrement dans le registre national est très simple, connectez-vous sur http://www.bicycode.org.

Les demandes de passeports et de cartes d'identité se font uniquement sur rendez-vous.

Pour gagner du temps, prenez vos rendez-vous directement en ligne et suivez les instructions en scannant le QR code ci-dessus.

À noter pour le dépôt du dossier :

• la présence de l'enfant (demandeur) est impérative,
• la prise d'empreintes et la signature des dossiers sont obligatoires,
• les originaux de l'ensemble des pièces seront demandés,
• le délai d'obtention est d'un mois environ, mais peut varier selon la période (à l'approche de l'été les demandes sont plus nombreuses et les délais plus longs),
• la carte d'identité est gratuite sauf en cas de perte ou de vol de l'ancienne carte (25 euros). Le passeport est payant et le prix varie en fonction de l'âge.

Plus d'informations sur www.latourdupin.fr

Des problèmes ? Le conciliateur de justice est là pour des solutions à l'amiable

Prendre contact avec un conciliateur de justice vous permettra de trouver une solution à l'amiable lors d'un différend. Il intervient afin de régler un maximum de litiges à l'amiable, évitant ainsi des procédures juridiques longues et lourdes, tout en renforçant la justice de proximité, pour les affaires relevant du tribunal judiciaire. Depuis peu, pour tous litiges inférieurs à 5 000 euros, le passage devant le conciliateur est obligatoire. Son champ d'action concerne donc les litiges portant sur des impayés, des problèmes de voisinage, un litige entre des locataires ou/et des propriétaires, en cas de malfaçon de travaux, d'un désaccord au sujet d'un contrat de travail ou encore d'un litige de consommation, etc. À noter, le conciliateur de justice intervient comme un facilitateur de solutions et de dialogue plutôt qu'une instance de justice, mais ce dernier peut établir un contrat qui peut recevoir force exécutoire d'un juge, à la demande des parties, et avoir in fine valeur de jugement.

Vous pouvez prendre contact avec le conciliateur par courrier et par téléphone, mais également demander un rendez-vous en mairie pour ses permanences qui se déroulent généralement le troisième et le quatrième vendredi du mois en mairie de La Tour du Pin.

Pour en savoir plus, contacter l'accueil de la mairie au 04 74 83 24 44

SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le nombre de signalements de frelon asiatique en Isère a été multiplié par dix, ces dernières années. Une présence source de problèmes et une réelle menace pour les abeilles, mais aussi pour l'homme. En effet, ce développement exponentiel du frelon asiatique, qui n'a pas de prédateur connu en France, fragilise l'écosystème notamment du fait de la prédation qu'il exerce sur les abeilles. Très agressif lorsqu'il se sent menacé ou dérangé, cet insecte est également dangereux pour l'homme, car il ne se contente pas seulement de piquer, il projette également du venin. C'est pourquoi il est primordial de signaler sa présence et faire détruire les nids par un spécialiste pour limiter leur prolifération.

Pour toutes informations, une plateforme internet est à votre disposition : https://www.frelonsasiatiques.fr

CHENILLES PROCESSIONNAIRES : ATTENTION DANGER !

Avec l'arrivée du printemps, la prolifération des chenilles processionnaires pose de graves problèmes. En effet, cette espèce de chenille très urticante, qui tire son nom de son mode de déplacement, est recouverte d'une multitude de poils reliés à une glande contenant du venin. D'où l'absolue nécessité d'éviter tout contact et parfois même de s'en approcher, sous peine de déclencher démangeaisons, lésions oculaires, œdème ou crise d'asthme nécessitant parfois une consultation médicale en urgence. Pour les animaux qui les ingurgitent, les symptômes sont d'autant plus graves qu'ils peuvent causer la mort. Relevant de la responsabilité des propriétaires des arbres, il existe plusieurs solutions pour s'en débarrasser, allant des traitements phytosanitaires biologiques ou chimiques (très réglementés), à la destruction mécanique des nids (nécessitant une protection intégrale parfaitement adaptée) et enfin du piégeage par phéromones. Le mieux étant, pour plus de sécurité, de faire appel à un spécialiste de l'éradication des nuisibles.

Infos
PRATIQUES

Accueil mairie
04 74 83 24 44
6 rue de l'Hôtel de Ville

Service culturel
04 74 97 59 73
les Halles, place Antonin Dubost

Service urbanisme
04 74 83 24 43
6 rue de l'Hôtel de Ville

Service vie associative
04 74 83 24 36
6 rue de l'Hôtel de Ville

Police municipale
04 74 83 35 35
16 rue Aristide Briand

Résidence Allagnat
04 74 83 24 10
8 boulevard Victor Hugo

Résidence Arc en Ciel
04 74 83 24 20
29 boulevard Victor Hugo

Office de Tourisme
04 74 97 14 87
les Halles, place Antonin Dubost

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - CS 50047
38352 La Tour du Pin cedex

Tél. : 04 74 83 24 44
mairie@latourdupin.fr
www.latourdupin.fr

Uniquement sur rendez-vous en raison de la situation sanitaire
le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Attention : pendant les vacances scolaires, la permanence du samedi matin n'est pas assurée.

CCAS

9 rue Claude Contamin

Tél. : 04 74 83 26 20
Fax : 04 74 97 16 00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mardi après-midi.

Permanences au CCAS
Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles assure les 1er et 3e vendredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous des permanences juridiques gratuites, confidentielles et ouvertes à toutes et tous.

Le magazine *« Les Actus »* est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres turripinoises. S'il n'était pas parvenu jusqu'à la vôtre ou celle de vos voisins, merci de nous le signaler au 04 74 83 24 34 ou par mail à communication@latourdupin.fr.

CENTRE DE VACCINATION

La Tour du Pin

Tous unis contre la Covid-19

SUR RENDEZ-VOUS :
sante.fr
ou 04 76 00 31 34

CENTRE ÉQUINOXE
9 rue Pasteur,
La Tour du Pin

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr